

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE BROÛT-VERNET

N°78/2025

Séance du 06 Octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le six octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Bernard DEVOUCOUX.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absents excusés : 2

Absents : 2

Nombre de suffrages

Exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents : Messieurs Bernard DEVOUCOUX, Jean-François BURLOT, Didier CROCHET, Jean-Marc BOUZIN, Sylvain JAFFUEL, Pierre De LARMINAT et Mesdames Sylvie RICHARD, Béatrice GOYET, Catherine BARBECOT, Christine MARTINS, Aurélie MURE, Frédérique RONDEPIERRE,

Etaient excusées : Monsieur Patrick MAGERAND, (procuration à Bernard DEVOUCOUX) Monsieur Pierre De LARMINAT (procuration à Sylvie RICHARD), Monsieur Pierre HOUËT, Mickaël SEIDLER,

A été nommé secrétaire de séance : Madame Aurélie MURE,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la procédure de révision du PLU occasionnant des frais importants, une demande d'aide financière peut-être sollicitée auprès de la Communauté de Communes.

Date de convocation

29/09/2025

Date d'affichage

07/10/2025

OBJET

Demande de subvention à la communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne pour la révision du PLU

Monsieur le Maire rappelle que l'objet unique de la révision consiste à supprimer une zone AUI de 6,27 ha (Parcelles n° ZM 02 et ZM 03) et créer une extension de la zone UI de 7,21 hA (parcelles n° ZM 87, ZM 88, ZM 89, ZM 90 et ZM 101) répondant aux prescriptions du Schéma de Cohérence Territorial adopté le 17 Octobre 2022.

Monsieur le Maire présente le plan de financement ci-dessous au Conseil Municipal :

Plan de financement prévisionnel Révision Plan Local d'Urbanisme				
ESTIMATION DE LA DEPENSE		PLAN DE FINANCEMENT		
	Montant		Montant	%
Evaluation environnementale	2 900, 00 €	Communauté de communes	6 450, 00 €	50%
Phase 1 : Lancement et élaboration du dossier	3 250, 00 €	Commune	6 450, 00 €	50%
Phase 2 : Arrêt	1 300, 00 €			
Phase 3 : Enquête publique	975, 00 €			
Phase 4 : Approbation	975, 00 €			
Commissaire Enquêteur	3 000, 00 €			
Annonces/Parution	500,00 €			
TOTAL	12 900,00 €	TOTAL	12 900,00 €	100%

Acte rendu exécutoire le...13.OCT.2025.....

- Après mise en ligne sur le site de la commune le..13.OCT.2025
- Apres transmission au contrôle de légalité le...13.OCT.2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement de la procédure,
- SOLLICITE une aide financière de la Communauté de Commune d'un montant de 6 450,00 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Fait à Broût-Vernet,

Le secrétaire de séance



Le Maire:

